



BSV n°27 – 5 septembre 2018

## À RETENIR CETTE SEMAINE

**BETTERAVES .....p2**

**Ravageurs** : Légère diminution des infestations de teignes.

**Maladies** : **Fin des observations** ; maintenir la surveillance durant la première décade de septembre.



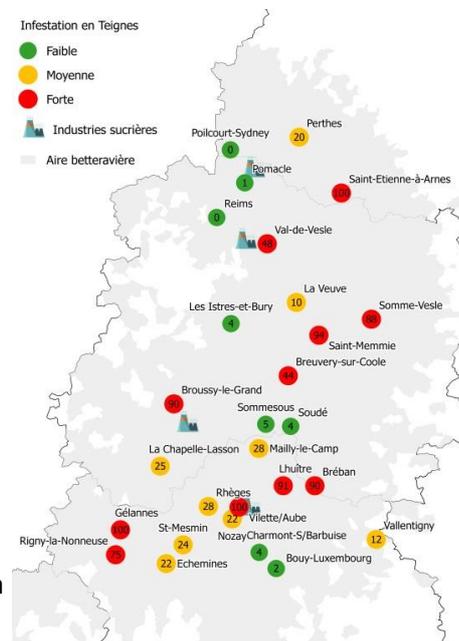
## 1 | Teignes

### Observations

- **93 % des parcelles sont toujours concernés par la présence de teignes.**
- La pression globale diminue très légèrement. Les taux d'infestations varient de 1 à 100 % de plantes touchées pour une moyenne de 44 %.
- Cette cartographie présente les niveaux d'infestation par parcelle relevés cette semaine.

Symptômes de teignes : ces chenilles très mobiles d'environ 1 cm de long se développent dans le cœur du bouquet foliaire. On observe un noircissement des jeunes feuilles qui forment un amas pulvérulent. La présence de fils soyeux est synonyme de leur activité.

A cette époque, les chenilles peuvent migrer à l'intérieur du collet de la betterave et rendre leur observation très difficile.



**Suite aux morsures précoces de teignes et aux températures estivales caniculaires, la présence de rhizopus est signalée sur 5 parcelles du réseau. Actuellement, les taux d'infestation par parcelle restent faibles.**

Symptômes de rhizopus : ce champignon provoque un flétrissement du feuillage allant jusqu'à sa destruction. Le pivot prend une couleur noirâtre zébrée de zones plus claires à partir du collet. Ensuite une pourriture molle se propage du collet vers la pointe en dégageant une forte odeur de « vinaigre ». Un feutrage blanc peut aussi être visible sur le collet.



La perte de productivité peut être importante. Le stockage prolongé des betteraves contaminées sera synonyme de problème potentiel de conservation pour l'ensemble du silo.

### Seuil indicatif de risque

Le seuil est de 10 % de plantes présentant des dégâts frais et/ou des chenilles vivantes.

### Analyse de risque

**Les températures ne sont maintenant plus favorables au développement du champignon rhizopus mais pour les situations les plus exposées, les morsures peuvent limiter le renouvellement du feuillage et par conséquent la croissance automnale.**

## 2 | Autres parasites

### Observations

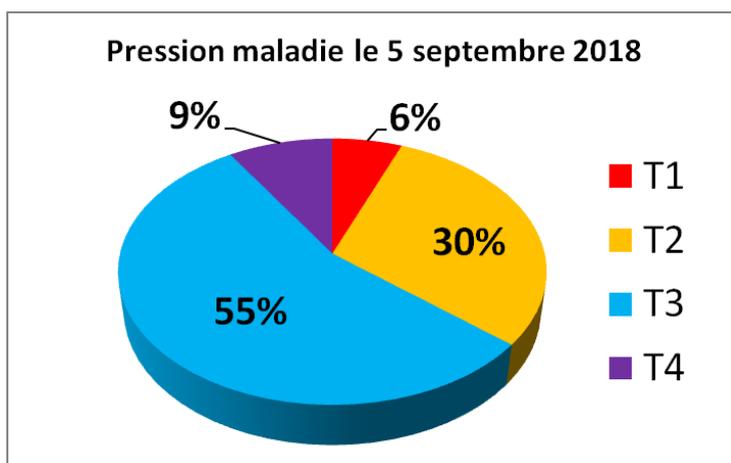
- La parcelle de Sommesous dans la Marne signale toujours quelques rares symptômes de noctuelles défoliatrices.

### 3 | Maladies du feuillage

#### Observations

Les observations prennent fin cette semaine. Malgré la sécheresse estivale, l'apparition précoce de la maladie a entraîné une pression annuelle plus marquée que ces dernières années. Le gradient de pression entre le sud et le nord de la région est une nouvelle fois observé en cette fin d'été.

- Le complexe maladie a été essentiellement composé de cercosporiose. Elle est à l'origine de l'intégralité des dépassements de seuil.
- Les autres maladies : oïdium, rouille et cercosporiose ont été signalées ponctuellement à de faibles fréquences.
- 6% du réseau reste au seuil de risque T1.
- 30 % des parcelles ont dépassé le seuil de renouvellement T2.
- Les fréquences d'apparition pour seuil de risque T3 sont atteintes pour 55 % du réseau.
- Un nouveau site dépasse cette semaine le seuil de risque T4 portant ces situations à 9 % du réseau.



#### Seuil indicatif de risque

Pour assurer le contrôle des différentes maladies, déterminer les fréquences d'apparition en prélevant 100 feuilles de betteraves dans une zone homogène et représentative de la parcelle.

Seuil en % de feuilles atteintes	oïdium	cercosporiose	rouille	ramulariose
3 <sup>ème</sup> intervention	30 %	25 %	40 %	25 %
4 <sup>ème</sup> intervention	30 %	25 %	40 %	25 %

#### Analyse de risque

**Les rosées matinales et la douceur maintiennent le risque de développement de la cercosporiose. La gravité finale de la maladie sera dépendante de la date de récolte et des sensibilités variétales. Maintenir la surveillance jusqu'à la première décade de septembre notamment pour les récoltes tardives afin d'identifier l'évolution propre à chaque parcelle.**

Cette cartographie présente le niveau de risque pour chaque site en fonction de sa date de récolte et les fréquences de feuilles concernées par la cercosporiose des 15 parcelles suivies du 03 au 04 septembre 2018

### Légende

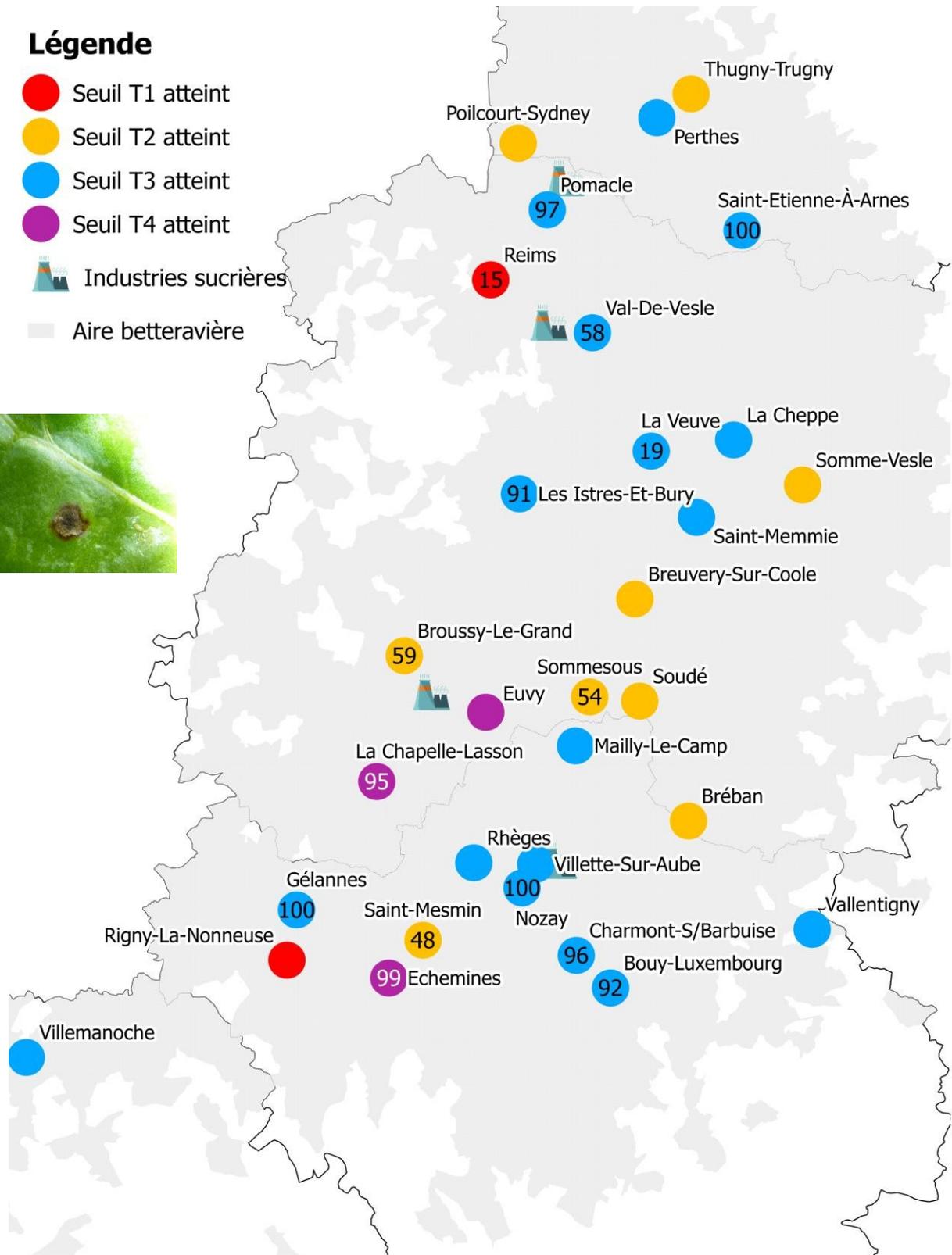
- Seuil T1 atteint
- Seuil T2 atteint
- Seuil T3 atteint
- Seuil T4 atteint



Industries sucrières



Aire betteravière



Retrouvez gratuitement le BSV toutes les semaines sur les sites Internet de la Chambre Régionale d'Agriculture Grand Est et de la DRAAF :

<http://www.grandest.chambre-agriculture.fr/productions-agricoles/ecophyto/bulletins-de-sante-du-vegetal/>

<http://draaf.grand-est.agriculture.gouv.fr/Surveillance-des-organismes>

Affinez vos connaissances sur les principales adventices des Grandes Cultures et les méthodes de lutte préventive en consultant le site INFLOWEB : <http://www.infloweb.fr>



**ÉDITÉ SOUS LA RESPONSABILITÉ DE LA CHAMBRE RÉGIONALE D'AGRICULTURE GRAND EST, SUR LA BASE DES OBSERVATIONS RÉALISÉES PAR LES PARTENAIRES DU RÉSEAU GRANDES CULTURES :**

Acolyance - Arvalis Institut du Végétal - ATPPDA - CETA de l'Aube - CETA de Champagne – CETA Craie Marne Sud – Chambre d'Agriculture des Ardennes - Chambre d'Agriculture de l'Aube - Chambre d'Agriculture de la Marne - Chambre d'Agriculture de la Haute-Marne - COMPAS - CRISTAL UNION - DIGIT'AGRI - EMC2 – ETS RITARD - FREDONCA – ITB - LUZEAL - NOVAGRAIN (SCA EfiGrain Sézanne - SCA La Champagne – Coligny) S - SCA de Juniville - SCA d'Esternay - SCARA - SEPAC - SOUFFLET Agriculture – SUNDESHY – TEREOS – CAPDEA - Terres Inovia - EURL Verzeaux – VIVESCIA Agriculture.

**Rédaction :** Arvalis Institut du Végétal, FREDON Champagne-Ardenne, ITB et Terres Inovia.

Relecture assurée par les Partenaires du Réseau, la Chambre Régionale d'Agriculture Grand Est ainsi que la DRAAF (SRAL).

**Crédits photos :** Terres Inovia, Arvalis - Institut du Végétal, FREDONCA, ITB, DRAAF (SRAL), Partenaires

**Coordination et renseignements :**

Karim BENREDJEM, Chambre Régionale d'Agriculture Grand Est.  
Tél. : 03 26 65 18 52. Courriel : [karim.benredjem@grandest.chambagri.fr](mailto:karim.benredjem@grandest.chambagri.fr)

**Pour recevoir le Bulletin de Santé du Végétal par courrier électronique, abonnez-vous ici :**  
<http://www.grandest.chambre-agriculture.fr/productions-agricoles/ecophyto/bulletins-de-sante-du-vegetal/abonnez-vous-gratuitement-a-nos-bsv/>

Action pilotée par le ministère chargé de l'Agriculture, avec l'appui financier de l'Agence Française de Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du Plan ÉCOPHYTO II.